

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal qui s’est tenue le lundi 6 juillet 2026 à 20h à la salle communautaire située au 3, 9^e Avenue à Daveluyville.

- SONT PRÉSENTS :

Mme Nadia Leclerc, conseillère no 1
M. Sébastien Bilodeau, conseiller no 2
Mme Valérie Loiselle, conseillère no 3
M. Alain Raymond, conseiller no 4
Mme Carole-Anne Provencher, conseillère no 5
Mme Christine Gentes, conseillère no 6
- EST ABSENT :

M. Mathieu Allard, maire

La directrice générale et assistante greffière, Mme Mylène Parent assiste également à la séance.

Ouverture de l'assemblée

Les membres présents à l’ouverture de la séance formant quorum, l’assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d’assemblée. La mairesse suppléante informe les membres du conseil de l’absence du maire, lequel assiste aux Championnats du monde de disc golf auxquels participe son fils. Elle lui transmet ses meilleurs vœux de succès pour cette compétition.

2026-07-125
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l’ordre du jour;

RÉSOLUTION
Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l’unanimité des membres présents d’adopter l'ordre du jour tel que déposé.

2026-07-126
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2026

CONSIDÉRANT QU’une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2026 a été soumise pour approbation à chaque membre du conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la *Loi sur les Cités et Villes* (RLRQ, chap. C 19) et que tous déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

RÉSOLUTION
Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l’unanimité des membres présents d’approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2026.

Suivi des dossiers

La mairesse présente les dossiers en cours.

PRÉSENTATION DE LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS

2026-07-127
Demande de commandite - 125^e anniversaire de Maddington Falls

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maddington Falls célébrera son 125e anniversaire au cours de l’année 2027, événement visant à rassembler la communauté et à faire rayonner la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur, composé de bénévoles, planifie plusieurs activités afin de faire de cet anniversaire un événement mémorable;

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

CONSIDÉRANT QU'une demande de commandite a été adressée par l'OBNL du Site Touristique de Maddington afin d'obtenir un soutien financier ou de visibilité pour contribuer à la réalisation des festivités;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité des membres présents que notre contribution consistera à publiciser les événements du 125^e anniversaire de Maddington Falls sur notre panneau électronique à leur demande.

2026-07-128

Comité de la
Maison d'école
du rang Cinq-
Chicots de la
Société d'histoire
et de généalogie
de Victoriaville –
Demande de
publiciser les
activités
estivales 2026.

CONSIDÉRANT QUE le Comité de la Maison d'école du rang Cinq-Chicots, relevant de la Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville, a sollicité la collaboration de la Ville afin de promouvoir ses activités estivales 2026;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise la diffusion d'information auprès de la population par l'intermédiaire des outils de communication municipaux, notamment les réseaux sociaux et les publications destinées aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les activités proposées mettent en valeur le patrimoine historique et culturel de la région;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Sébastien Bilodeau**, il est résolu à l'unanimité des membres présents de partager à nos citoyens les activités estivales du site historique et patrimonial de la Maison d'école du rang Cinq-Chicots de la Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville.

2026-07-129

Demande de
contribution –
Table de
concertation
pour les
personnes âgées
de la MRC
d'Arthabaska.

CONSIDÉRANT la demande de partenariat de la Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska pour la Journée internationale des personnes âgées;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité des membres présents de contribuer au montant de 50 \$ pour la Journée internationale des personnes âgées et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE

2026-07-130

Listes des
comptes à payer
– Résolution.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 6 juillet 2026 de la Ville de Daveluyville totalisant **498 850.45 \$**;

CONSIDÉRANT QUE madame Mélanie Blondeau, trésorière, confirme que la Ville de Daveluyville dispose des crédits suffisants pour les dépenses projetées, conformément à l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chap. C 19);

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver ladite liste des comptes au 6 juillet 2026 de la Ville de Daveluyville totalisant 498 850.45 \$.

2026-07-131

Autorisation de
signature – Acte

CONSIDÉRANT QUE la Société d'initiative économique du Grand Daveluyville et de Victoriaville est propriétaire du lot numéro 4 968 009 du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

de cession du lot
4 968 009

CONSIDÉRANT QUE ce lot est destiné à être utilisé comme prolongement de la rue Béliveau et qu'il est dans l'intérêt public que la Ville en fasse l'acquisition;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'acte de cession a été préparé par Me Audrey Laferrière, notaire;

CONSIDÉRANT QUE cette cession est consentie à titre gratuit, sans garantie, aux risques et périls de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est un organisme public et que la transaction est exonérée de taxes et de droits de mutation selon la législation applicable;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité des membres présents:

- **QUE** la Ville accepte la cession à titre gratuit du lot numéro 4 968 009 du Cadastre du Québec, appartenant à la Société d'initiative économique du Grand Daveluyville et de Victoriaville;
- **QUE** cette acquisition soit réalisée conformément aux termes et conditions prévus au projet d'acte de cession préparé par Me Audrey Laferrière, notaire;
- **QUE** le maire et la greffière (ou tout autre représentant autorisé) soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte de cession ainsi que tout document nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution;
- **QUE** la Ville assume les frais et honoraires relatifs à la transaction, incluant ceux de publication de l'acte;
- **QUE** la trésorière soit autorisée à émettre les déboursés en conséquence.

2026-07-132
Achat d'un
nouvel
ordinateur –
poste adjointe
administrative
polyvalente

CONSIDÉRANT l'embauche d'un(e) adjoint(e) administratif(tive) polyvalent(e);

CONSIDÉRANT la nécessité d'acheter un nouvel ordinateur pour l'ajout de ce poste au sein du personnel administratif;

CONSIDÉRANT la nécessité de réinstaller le logiciel PG;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité des membres présents:

- **D'autoriser** l'achat et la configuration d'un ordinateur au montant de 2134.93 \$, taxes incluses, auprès de Rhesus inc;
- **D'autoriser** l'achat de deux écrans supplémentaires;
- **D'autoriser** l'installation par PG Solutions des logiciels PG Megagest;
- **D'autoriser** la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

2026-07-133
Adoption du
règlement
numéro 2026-
155 fixant les

ATTENDU QUE le Code civil du Québec permet aux municipalités de désigner une personne compétente pour célébrer des mariages civils et des unions civiles;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

droits exigibles
pour la
célébration d'un
mariage civil ou
d'une union civile

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec détermine par règlement les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile;

ATTENDU QUE la Ville de Daveluyville désire offrir ce service à ses citoyens et fixer les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile;

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter un règlement à cet effet afin de se conformer aux dispositions législatives applicables;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par la conseillère madame Valérie Loisel lors de la séance ordinaire tenue le 8 juin 2026;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été présenté lors de la séance ordinaire du 8 juin 2026;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard 72 heures avant la séance du conseil à laquelle le présent règlement doit être adopté;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité des membres présents:

- **D'ADOPTER** le règlement numéro 2026-155, intitulé Règlement fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile;
- **QUE** le règlement numéro 2026-155 soit adopté tel que présenté et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

HYGIÈNE DU MILIEU

2026-07-134
Autorisation du
rachat de bacs
bruns dédiés à la
collecte des
matières
organiques

CONSIDÉRANT QUE la Ville a instauré un service de collecte des matières organiques dans le cadre de ses responsabilités en matière de gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public d'assurer l'uniformité et la conformité des équipements utilisés pour ladite collecte;

CONSIDÉRANT QUE certains bacs bruns sont déjà en circulation auprès des citoyens et qu'il y a lieu d'en procéder au rachat afin d'en régulariser la propriété et d'en assurer la gestion;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité des membres présents:

- **QUE** le conseil municipal autorise le rachat de huit cent quatre-vingt-neuf (889) bacs bruns déjà en circulation à l'entreprise Gaudreau, au coût unitaire de trente dollars (30 \$), pour une dépense totale de vingt-six mille six cent soixante-dix dollars (26 670 \$), taxes en sus, le cas échéant;
- **QUE** cette dépense soit imputée au poste budgétaire approprié prévu au budget en vigueur;
- **QUE** la trésorière soit autorisée à émettre le déboursé en conséquence.

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2026-07-135

Désignation officielle d'un substitut pour le coordonnateur municipal de la sécurité civile

CONSIDÉRANT QUE la Ville est tenue de se doter d'un plan de sécurité civile et de mesures adéquates pour faire face aux sinistres;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la sécurité civile prévoit la désignation d'un coordonnateur municipal de la sécurité civile;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit s'assurer de la continuité des opérations en tout temps et désigner un remplaçant officiel en cas d'absence ou d'empêchement du coordonnateur;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Sébastien Bilodeau**, il est résolu à l'unanimité des membres présents:

- **QUE** le conseil municipal désigne l'adjoint(e) à la direction à titre de substitut officiel au coordonnateur municipal de la sécurité civile;
- **QUE** ce substitut possède tous les pouvoirs et responsabilités inhérents à la fonction de coordonnateur en cas d'absence, d'incapacité d'agir ou d'urgence nécessitant son intervention;
- **QUE** cette personne soit notamment habilitée à autoriser et approuver la diffusion des messages d'alerte à la population, en collaboration avec le maire(sse) ou le maire(sse) suppléant(e);
- **QUE** la présente nomination soit consignée dans le plan de sécurité civile de la Ville.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2026-07-136

Office municipal d'habitation – Adoption du budget 2025 final

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le budget final 2025 de l'Office municipal d'habitation Au cœur du Québec (OMH), tel qu'émis par la Société d'habitation du Québec en date du 14 novembre 2025.

Ce budget prévoit une quote-part municipale de **86 313 \$** pour la Ville de Daveluyville.

2026-07-137

Office municipal d'habitation – Adoption du budget initial 2026

CONSIDÉRANT la recommandation des représentants de la Ville de Daveluyville siégeant au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation Au Cœur du Québec (OMH);

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité des membres présents:

- **QUE** la Ville de Daveluyville approuve les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation Au Cœur du Québec pour l'exercice financier 2026;
- **QUE** la quote-part budgétée de la Ville de Daveluyville pour cet exercice soit établie à 75 286 \$;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

- **QUE** la Ville de Daveluyville confirme également son engagement à participer aux projets réguliers réalisés dans le cadre du Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM);
- **QUE** la contribution municipale à ce programme soit fixée à 10 % du budget d'entretien et de rénovation 2026, représentant un montant de 4 500 \$;
- **ET QUE** les sommes requises à cette fin soient puisées à même les crédits prévus au budget de la Ville pour l'exercice financier 2026.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Liste des permis L'assistante greffière dépose la liste des permis délivrés et le maire en fait un bref résumé. Pour le mois de juin 2026, **22 permis** ont été délivrés, totalisant **963 500 \$**.

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

2026-07-138
Embauche –
Journalier au
Centre sportif
Piché

CONSIDÉRANT la nécessité d'engager un journalier temporaire saisonnier au centre sportif Piché afin de répondre aux besoins opérationnels lors d'événements et durant les fins de semaine;

CONSIDÉRANT QU'une ouverture de poste a été dûment affichée conformément aux procédures en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'après analyse des candidatures reçues;

RÉSOLUTION
Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'embauche de monsieur Samuel Beaulieu à titre de journalier temporaire saisonnier au centre sportif Piché, selon les conditions en vigueur.

2026-07-139
Offre de services
technologiques
pour la gestion
des plateaux au
centre sportif

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville a reçu une offre de services de Splex Technologies inc. concernant un contrat de services technologiques et licences d'utilisation pour la gestion des plateaux (aréna et gymnases);

CONSIDÉRANT QUE cette offre prévoit notamment:

- Une licence annuelle SPLEX pour la gestion d'un aréna;
- Une licence SPLEX SYNC pour la synchronisation des plateformes;
- Des options d'affichage sur écrans pour vestiaires;
- Une licence additionnelle pour plateaux supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE ce système permettra d'améliorer la gestion des installations sportives et l'affichage des activités dans les infrastructures du centre sportif;

RÉSOLUTION
Sur proposition de **Monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité des membres présents:

- **QUE** le conseil municipal de la Ville de Daveluyville accepte l'offre de Splex Technologies inc., telle que décrite au contrat numéro 20260622-153213918, daté du 22 juin 2026;

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

- **QUE** la Ville autorise le paiement des frais annuels de plus les taxes applicables;
- **QUE** le directeur des installations sportives (ou toute autre personne autorisée) soit mandaté pour signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents relatifs à ce contrat;
- **D'autoriser** la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

2026-07-140

Désignation du
mandataire
responsable de
l'application du
Cadre de
référence et
confirmation des
couvertures
d'assurance du
camp de jour

CONSIDÉRANT QUE le Cadre de référence des camps de jour exige la désignation d'un mandataire responsable de son application, lequel supervise directement le personnel et la programmation;

CONSIDÉRANT QUE ce mandataire doit posséder une formation collégiale ou universitaire ainsi qu'une expérience pertinente lui permettant d'assurer la supervision adéquate des activités du camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE des documents attestant les compétences requises peuvent être exigés, notamment un curriculum vitae ainsi qu'une résolution ou une lettre d'attestation émise par les autorités concernées;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite confirmer la conformité de son camp de jour aux exigences du Cadre de référence;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de maintenir des couvertures d'assurance adéquates afin de protéger l'ensemble des activités du camp de jour et les personnes qui y participent;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité des membres présents:

- **QUE** monsieur Benjamin Leblanc soit désigné(e) à titre de mandataire responsable de l'application du Cadre de référence du camp de jour;
- **QUE** cette personne possède les qualifications, la formation et l'expérience requises pour exercer cette fonction;
- **QUE** la Ville conserve les documents attestant de ces qualifications et les rende disponibles, au besoin, aux autorités compétentes;
- **QUE** la direction du camp de jour maintienne en vigueur les assurances suivantes :
 - Assurance responsabilité civile d'un montant minimal de 5 000 000 \$;
 - Assurance couvrant les locaux, les biens et les opérations;
 - Assurance automobile des non-propriétaires;
- **QUE** ces assurances couvrent l'ensemble des activités du camp de jour, qu'elles se déroulent à l'intérieur ou à l'extérieur des lieux assurés;
- **QUE** les protections d'assurance s'appliquent au camp de jour, à ses employés, à ses bénévoles, à ses administrateurs et à ses dirigeants, sans exclusion à l'égard des participants.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT

POLITIQUES SOCIALES

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

AFFAIRES NOUVELLES

2026-07-141
Embauche d'un
aide-animateur
au camp de jour
pour la saison
estivale 2026

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour nécessite l'embauche de personnel afin d'assurer le bon déroulement des activités de la saison estivale 2026;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité des membres présents:

D'embaucher M. Logan Hamel à titre d'aide-animateur au camp de jour pour la saison estivale 2026, selon les conditions de travail et la rémunération prévues selon l'échelle salariale applicable.

2026-07-142
Octroi de quatre
(4) logements
dans le cadre du
Programme de
supplément au
loyer du Québec
(PSLQ)

CONSIDÉRANT QUE le Programme de supplément au loyer du Québec (PSLQ) vise à permettre à des ménages à faible revenu d'accéder à des logements abordables;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville souhaite favoriser l'accès au logement pour les citoyens admissibles de son territoire;

CONSIDÉRANT QU'une opportunité est offerte à la Ville de participer au Programme de supplément au loyer du Québec pour l'attribution de quatre (4) logements;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité des membres présents:

- **QUE** la Ville de Daveluyville accepte de participer au Programme de supplément au loyer du Québec (PSLQ) pour un total de quatre (4) logements sur son territoire;
- **QUE** la Ville confirme son engagement à respecter les conditions et les exigences du programme conformément aux ententes intervenues avec les organismes et partenaires concernés;
- **QUE** le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette résolution;
- **QUE** cette résolution entre en vigueur dès son adoption.

2026-07-143
Embauche d'une
adjointe
administrative
polyvalente

CONSIDÉRANT QU'un processus d'affichage a été réalisé afin de pourvoir le poste d'adjointe administrative polyvalente;

CONSIDÉRANT QUE les candidatures reçues ont été analysées conformément aux politiques et procédures en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Pier Plante, actuellement en poste à titre d'adjointe administrative aux loisirs, possède les qualifications et les compétences requises pour occuper le poste d'adjointe administrative polyvalente;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité des membres présents:

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

- **QUE** le conseil procède à la nomination de Madame Marie-Pier Plante au poste d'adjointe administrative polyvalente, conformément aux conditions de travail prévues à sa convention ou à sa politique de rémunération applicable, et ce, à compter du 3 août 2026;
- **QUE** le poste d'adjointe administrative aux loisirs, ainsi libéré par cette nomination, soit déclaré vacant;
- **ET QUE** la direction générale soit autorisée à entreprendre les démarches nécessaires pour pourvoir ce poste, notamment par l'affichage et le recrutement conformément aux procédures en vigueur.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, une des personnes présentes a posé une question, question à laquelle la mairesse suppléante fera un suivi.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2026-07-144
Levée de
l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 20h14.

Carole-Anne Provencher
Mairesse suppléante

Mylène Parent,
Directrice générale et assistante greffière